



SAULDRE ET SOLOGNE

Communauté de Communes



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SAULDRE ET SOLOGNE

ET

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS FORT SANCERROIS VAL DE LOIRE

RECRUTENT

UN CHARGE DE MISSION PLUi

Cadre d'Emploi : Attaché (A)

Temps complet : 35 heures par semaine (17,50 h sur chaque Communauté de Communes)

Durée : CDD de 1 an renouvelable

Mode de recrutement : contractuel

MISSION :

**Assurer le suivi de l'élaboration des PLU intercommunaux
des deux Communautés de Communes**

- **Suivre et animer l'ensemble de la procédure d'élaboration des PLUi**
- Rédiger les cahiers des charges pour les prestations extérieures nécessaires à l'élaboration des PLUi,
- Coordonner les diagnostics et études préalables à l'élaboration des documents d'urbanisme, et participer à la réalisation du diagnostic,
- Elaborer les documents administratifs, juridiques et techniques de cadrage, cahier des charges,
- Piloter et animer les procédures en contribuant à l'articulation entre les bureaux d'études et les élus,
- Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme et d'aménagement
- Suivre la mise en œuvre et organiser les modalités d'évolution des documents de planification
- Participer aux réunions liées aux autres documents de planification SCoT
- Superviser la conception et la mise en œuvre d'indicateurs de suivi et d'évaluation des documents de planification,
- Conseiller les élus et les alerter sur les risques et les opportunités (techniques, financiers, juridiques) liés aux projets d'urbanisme.

➤ **Coordonner l'équipe d'instructeurs des deux Communautés de Communes**

- Faire évoluer l'organisation des services de l'instruction des autorisations d'urbanisme (modalités de l'instruction des autorisations d'urbanisme),
- Développer des dispositifs de contrôle de l'application du droit des sols,
- Appui aux services instructeurs des deux communautés de communes : assurer la veille juridique des autorisations d'urbanisme,
- Arbitrer et opérer des choix stratégiques et techniques en cohérence avec les orientations des élus,
- Prévenir les risques contentieux.

COMPETENCES :

- Connaissance de la réglementation de l'urbanisme et de l'aménagement : foncier, droits des sols, habitat-logement, environnement, transports, déplacements,
- Connaissance des politiques publiques locales et des processus de décision des exécutifs locaux,
- Connaissance de l'environnement territorial, des enjeux, des évolutions et du cadre réglementaire des politiques publiques,
- Connaissance de l'architecture et les fonctionnalités des bases de données en informatique géographique,
- Connaissance des partenaires institutionnels, publics et privés des deux Communautés de Communes.

PROFIL REQUIS :

- Formation supérieure en urbanisme/aménagement du territoire ayant une forte aptitude au pilotage de projet et à l'animation de réunion
- Capacité d'adaptation, de discernement, d'esprit d'analyse et de synthèse.
- Compétences : Urbanisme réglementaire et droit de l'urbanisme, marchés publics, environnement et enjeux des collectivités locales
- Autonome, réactif, et rigoureux
- Disponibilité (réunions en soirée)
- Permis B exigé + véhicule personnel

RENUMERATION :

- Rémunération statutaire et régime indemnitaire.
- Comité national d'action sociale (CNAS)

Date limite de dépôt des candidatures : 15 DECEMBRE 2018

POSTE A POUVOIR POUR LE : 1^{er} janvier 2019

Envoyer CV et lettre de motivation à : direction@sauldre-sologne.fr

Renseignements au : 02 48 73 85 22